

Le 10 février 2021

Madame Nadia Bonneau  
Centre local d'emploi de Joliette  
409, rue Notre-Dame  
Joliette (Québec) J6E 3H5

**Objet : Demande de budget pour la formation continue de courte durée dans le secteur culturel (MFOR-entreprise) 2021-2022.**

Madame,

Tel que convenu lors de nos récents échanges, nous vous faisons parvenir notre demande financière pour la nouvelle entente de la mesure MFOR, pour l'année 2021-2022. Ce programme de formation continue constitue un apport de taille auprès des artistes et travailleurs culturels lanauchois, lesquels font face à une dynamique économique changeante et où l'adaptation dans la gestion favorisant leur croissance et le soutien au développement des compétences sont fondamentaux. Culture Lanaudière compte sur cette mesure pour répondre aux besoins exprimés par le milieu artistique et culturel. Cela va sans dire avec la pandémie qui persiste depuis une année.

Il va sans dire que la main-d'œuvre culturelle fait face à plusieurs enjeux, défis et problématiques. À ce chapitre Culture Lanaudière a développé une expertise dans son programme de formation continue. Quant à notre clientèle d'artistes, elle a aussi accès au développement des compétences, notamment par les classes de maître.

Étant soucieux de répondre adéquatement aux besoins, Culture Lanaudière procède à une évaluation minutieuse de chacun des cours offerts et peut assurer sans équivoque que ces formations sont fort appréciées, ce qui nous permet de conclure qu'il s'agit d'action à haut succès en région.

Nous avons fait une grande publicité auprès des clientèles lors de notre tournée régionale en novembre dernier. Nous avons remarqué presque immédiatement, une croissance marquée de la demande, notamment en regard du développement numérique. Conséquemment, en se basant sur le budget de 202-2021, la somme demandée pour nos activités de 2021-2022 est de 40 000 \$. À cette missive, nous joignons notre budget prévisionnel.

Nous savons d'expérience que ce budget permet d'offrir à la fois une panoplie de formations liées soit au développement des compétences ou encore au développement de carrière. De plus, les classes de maîtres, directement en lien avec les compétences artistiques, sont de plus en plus prisées et permettent à ces artistes de se démarquer sur la scène locale, régionale, nationale voire internationale.



Nous souhaitons offrir des cours avant-gardistes, qui, bien entendu, correspondront aux normes de qualité qu'Emploi Québec exige et que nous nous imposons. Vous trouverez ci-joint la copie de la résolution autorisant la signature de la prochaine entente.

Nous espérons le tout conforme à vos attentes et nous vous prions de recevoir, Madame Bonneau, nos sincères salutations.

La directrice générale,



Andrée Saint-Georges